



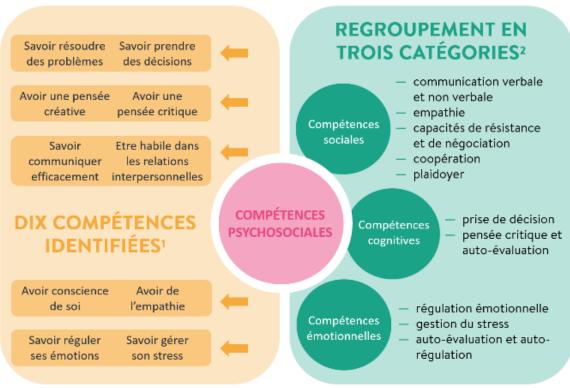


Journal ETP

Les compétences psychosociales en ETP

Bien que souvent oubliées, les compétences psychosociales (CPS) en ETP jouent un rôle important ! Elles soutiennent l'acquisition des compétences d'auto-soin en reposant sur le développement de l'autodétermination et de la capacité d'agir du patient. Plusieurs études mettent en évidence leurs importances et leur impacts positifs sur les facteurs de résilience face à l'adversité (Argyle M, 1994, Banduras A, 2007, Tourette-Turgis C, 2015...)

Dans le champ de la **maladie chronique**, les CPS désignent la mise en œuvre de connaissances et d'habilités pour s'adapter et mieux vivre avec la maladie. Elles permettent au patient de faire face à l'impact de sa maladie sur soi : travail sur son image de soi, sa confiance, son identité personnelle et sociale...



1. OMS, UNESCO. 1993

2. MANGRULKAR L., WHITMAN C.V. et POSNER M. 2001

Ces compétences s'organisent autour de 3 axes :

Compétences émotionnelles : accueillir, comprendre et gérer ses émotions

- Compétences cognitives : habilités mentales qui permettent aux individus de traiter l'information de manière efficace.
- Compétences sociales : habilités qui permettent aux individus de naviguer efficacement dans les relations sociales.

Ainsi, ces compétences aident le patient à améliorer ses capacités d'action et de prise de décision, à développer des relations saines et constructives et à faire face aux situations du quotidien en gérant le stress. C'est un processus fluctuant et dynamique. Une personne ressource dans l'équipe ETP : le PSYCHOLOGUE!

A. TUR MORENO

Mythes ou réalités de l'ETP

Dans cet article, nous vous proposons de lever quelques mythes concernant l'ETP:

L'ETP n'est possible qu'en milieu hospitalier : MYTHE!

Il existe des programmes portés par en Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP). De plus, depuis 2023, l'ARS prévoit un financement pour se lancer et créer des programmes en MSP. N'hésitez-pas à vous lancer et à contacter l'UTEP!

Le programme créé n'est ouvert qu'aux seuls patients de la file active interne à la structure porteuse du programme : MYTHE!

L'ETP ne nécessite pas de prescription médicale, tous les patients peuvent intégrer vos programmes La communication sur vos programmes est un élément important afin de recruter des participants. Penser aux plaquettes de communication!

Les séances d'ETP sont réservées aux seuls patients atteints de la maladie chronique ALD : MYTHE !

Les aidants peuvent également intégrer un programme ETP. Ils sont une partie prenante essentielle à l'amélioration de la qualité de vie que l'ETP souhaite apporter aux patients. Pensez à intégrer les aidants dans vos programmes!

L'ETP fournit aux patients une approche pluridisciplinaire qui leur permet de devenir plus autonomes par l'appropriation de savoirs et de compétences afin qu'ils deviennent acteurs de leur changement : REALITÉ!

La prise en charge doit être adaptée aux patients. Les séances peuvent donc se faire en groupe et/ou en individuel.

Un médecin doit participer au programme ETP : MYTHE!

Un médecin doit obligatoirement suivre la formation de base de 40h mais il n'a aucune obligation d'être animateur de séances ni même d'être coordinateur. Le médecin valide les contenus médicaux des séances proposées dans le programme ainsi que leurs évolutions.

Le programme est considéré comme complet si : un Bilan Educatif Partagé (BEP) + 2 séances minimums effectuées + une synthèse faite : REALITÉ.

Ce combo magique permet de valoriser financièrement le programme auprès de l'ARS à travers des indicateurs renseignés.

S. DEVERS

L'e-ETP en quelques mots...

Dans les parcours de soins, au sein même des parcours d'éducation thérapeutique, maintenir le contact avec le patient est essentiel.

Cependant, les problématiques de temps, de déplacement, de fatigue, etc. peuvent constituer un motif d'abandon du parcours ETP pour de nombreuses personnes.

L'e-ETP a donc pour objectif, à travers la digitalisation, de répondre à cet enjeu en maintenant le lien avec le patient engagé dans la dynamique du parcours d'ETP tout en

rendant les ateliers plus accessibles pour pallier le risque de décrochage.



Les +

- Réduction des contraintes (déplacements, fatigue, frais de transport, temps, etc.),
- Meilleure compatibilité avec la vie quotidienne des patients et de leur famille,
- Facilitation de la libération de la parole des patients,
- Simplification de la logistique pour les équipes (salle, etc.).
- Opportunité de remettre en question les pratiques habituelles et d'évoluer vers de nouvelles approches et outils.

Les -

- Aspects techniques, à savoir les difficultés liées à la connexion Internet,
- Maîtrise des outils numériques,
- Accès limité à la technologie pour certains patients.

En conclusion, la digitalisation de l'ETP présente des avantages significatifs d'accessibilité, de personnalisation et de compatibilité avec la vie des patients. Toutefois, il est crucial de prendre en compte les limites techniques et d'assurer une formation adéquate pour garantir l'inclusion de tous les patients dans ce dispositif innovant.

C. GORCE

Publication réalisée sous la direction du Dr A. ROUSSEAU, Responsable de l'UTEP01.

UTEP 01
CH de Bourg-en-Bresse
900 route de Paris
01012 BOURG-EN-BRESSE cédex
04 74 45 46 97
utep@ch-bourg01.fr









Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous faites partie du réseau.



© 2023 Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse